

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221214-D\_14\_12\_22\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

Affichage : 20/12/2022

**Délibération n°14-12-2022-013**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 14 décembre 2022*

Date de convocation	8 décembre 2022
Date d'affichage	8 décembre 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	50 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 14 décembre à 18h00  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des  
Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPIILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 0

**Pouvoirs** : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPIILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Christiane Van RYSSEL, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

**Etaient excusés** : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Jean-Pierre TORCHÉ,

**Secrétaire de séance** : Mme Michèle LEGESNE.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## TERRITOIRE D'INDUSTRIE VALLE DE L'HUISNE : PARCOURS' JOB

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que les communautés de communes de Cœur du Perche, de l'Huisne Sarthoise, des Collines du Perche Normand et du Perche dans le cadre du Territoire d'industrie Vallée de l'Huisne travaillent à améliorer et développer les services à destination de l'activité économique, de la formation et des services aux salariés et habitants.

**EST INFORME** qu'aujourd'hui, les entreprises du territoire rencontrent des difficultés de recrutement. Cette problématique est dû, entre autres, à un manque de visibilité des entreprises auprès de salariés potentiels vivant sur le territoire (collégiens, lycéens) ainsi que des formations suivies par les personnes en recherche d'emplois qui ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins du territoire.

**PREND ACTE** que pour permettre aux collégiens, lycéens et personnes en recherche d'emplois de pouvoir découvrir un panel large de formations proposées sur ou à proximité du territoire tout en pouvant découvrir les entreprises du territoire et les emplois disponibles, le territoire d'industrie Vallée de l'Huisne, en partenariat avec les lycées Robert Garnier et Sully a développé un évènement dédié à la formation et aux entreprises.

Cette manifestation annuelle, portera le nom de « Parcours'Job ». Initiée en 2023 à la Ferté-Bernard, elle se déroulera par roulement : une année à Nogent-le-Rotrou et la suivante à La Ferté-Bernard.

**VALIDE** la tenue de l'action Parcours'Job à La Ferté-Bernard en 2023 dans le cadre du Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne conformément au programme d'actions,

**AUTORISE** la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise à porter l'action pour le compte de l'entente communautaire,

**AUTORISE** le président ou son représentant à accomplir toutes les démarches utiles liées à l'action.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 décembre 2022

Pour extrait conforme

Le 15 décembre 2022

Le Président

M. Didier REVEAU